



Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Rapport d'activités / 2013

Approuvé par
l'Assemblée Générale
du 06 février 2014

audap
agence d'urbanisme
atlantique & pyrénées

www.audap.org



LE MOT DU PRÉSIDENT



Pour clore l'année 2013 et faire le bilan des activités de l'AUDAP il me faut revenir sur les événements majeurs de cette dernière année du mandat municipal 2008-2014. Car sans être directement impactée, l'agence d'urbanisme est malgré tout fortement soumise aux aléas des prochaines échéances électorales puisqu'une part importante de son exécutif en sera modifiée.

Je signe pour ma part cet éditorial du rapport d'activité 2013 comme le dernier de mon mandat de président de l'agence. Je suis fier du travail accompli. L'équipe de l'AUDAP est compétente, motivée, derrière son directeur, nouvellement arrivé en début d'année 2013. Elle est prête à affronter les enjeux des années à venir. Elle doit être soutenue et encouragée dans ses missions, car l'AUDAP est une structure majeure dans l'offre d'ingénierie territoriale locale. En tant qu'outil partenarial, la confiance que tous les membres et partenaires lui accordent permet une appropriation forte de l'outil, des enjeux, et des propositions par toutes les collectivités.

L'AUDAP est une des seules structures intervenant sur l'ensemble du département et le sud des Landes. Cette richesse territoriale permet de faire bénéficier tous les territoires des évolutions qui se mettent en place chez les uns ou chez les autres. Ce lien entre les territoires est indispensable pour faire avancer tout le monde sur les enjeux du mieux vivre, des innovations territoriales et du développement durable.

C'est pourquoi je me réjouis de l'avancée majeure qu'a connu l'élaboration des SCOT de l'agglomération bayonnaise et du sud des Landes ainsi que celui du Grand Pau. 2013 a permis de finaliser ces documents qui devraient être approuvés en 2014. Ce sont de beaux exemples des collaborations qui peuvent se mettre en place entre les territoires, car les échanges nombreux et constructifs entre les élus des différentes intercommunalités ont permis des accords, quoiqu'imparfaits, sur de grands objectifs pour la construction de nos territoires dans les vingt prochaines années.

Ce ne sont pas les seuls dossiers importants qu'a eu à traiter l'équipe de l'agence mais ils sont exemplaires de la capacité de l'AUDAP, en lien avec les équipes techniques de nos partenaires, à questionner et à nous faire avancer, nous, élus, sur les enjeux de nos territoires pour les années à venir. Car c'est de la prise en compte de ces enjeux, de leur volonté de se les approprier, avec des réponses toujours renouvelées, que les élus de demain se saisiront de ces questions majeures pour l'avenir de nos territoires. Je sais l'équipe de l'AUDAP prête à affronter ces nouveaux défis.

Jean-Pierre Voisin

*Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées
Vice-Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour*

LES MEMBRES DE L'AUDAP



| ADMINISTRATEURS | | |
|---|----------------------------------|---|
| Membres de droit | titulaires | suppléants |
| ÉTAT | Préfet des Pyrénées-Atlantiques* | <i>Sous-Préfet de Bayonne</i> |
| | Directeur de la DREAL Aquitaine | <i>Délégués territoriaux de la DDTM</i> |
| | Directeur de la DDTM 64 | <i>du Pays basque et du Béarn</i> |
| Conseil Régional d'Aquitaine | François MAÏTIA* | <i>Mathieu BERGÉ</i> |
| | Anne BERNARD | <i>Sylvie SALABERT</i> |
| | David GROSCLAUDE | <i>Bernard UTHURRY</i> |
| Conseil Général Pyrénées-Atlantiques | Marie-Pierre CABANNE* | <i>Christiane MARIETTE</i> |
| | Henri ETCHETO | <i>Jacques CASSIAU-HAURIE</i> |
| | Max-François BRISSON | <i>Bernard AUROY</i> |
| Agglomération CÔTE BASQUE-ADOUR | Jean GRENET | <i>Martine BISAUTA</i> |
| | Jean-Pierre VOISIN** | <i>Marc BERARD</i> |
| | Michel VEUNAC | <i>Pierre FAVRAUD</i> |
| Agglomération PAU - PYRÉNÉES | Michèle LABAN-WINOGRAD* | <i>Christian LAINE</i> |
| | André ARRIBES | <i>Monique SEMAVOINE</i> |
| | Jean-Yves LALANNE | <i>Bernard LACLAU-LACROUTS</i> |
| Membres adhérents | titulaires | suppléants |
| SM SCoT Bayonne Sud Landes | Jean-René ETCHEGARAY* | <i>Jean-Marc LARRE</i> |
| SM SCoT Grand Pau | Jean-Pierre MIMIAGUE* | <i>André CAHAUPE</i> |
| Agglo Sud Pays Basque | Marie-Josée MIALOCQ | <i>Jean-Pierre CASTANIER</i> |
| CdC Nive-Adour | Maurice LAMY* | <i>Michel THICOÏPE</i> |
| CdC Pays de Nay | Christian PETCHOT-BACQUÉ* | <i>Jean-Yves PRUDHOMME</i> |
| SMTU Pau Porte des Pyrénées | André DUCHATEAU | <i>Jean-Claude BOURRIAT</i> |
| SMTC Côte Basque-Adour | Paul LARROQUE | <i>Nathalie BILLOT-NAVARRÉ</i> |
| CdC Piémont-Oloronais | Jean-Étienne GAILLAT | -- |
| CdC du Seignanx | Christine DARDY | <i>Bernard CORRIHONS</i> |
| CdC Errobi | Paul BAUDRY | <i>Vincent CARPENTIER</i> |

Outre les représentants des membres de l'association, sont invités à l'Assemblée générale des organismes intéressés aux missions de l'agence d'urbanisme, notamment les conseils des élus et de développement du Pays Basque, le conseil de développement du Grand Pau et l'association des maires du Département ; ainsi que les structures avec lesquelles l'AUDAP a des conventions de partenariat.

* Administrateur membre du bureau de l'agence.

** Président de l'agence, administrateur membre du bureau.



LE PROJET D'AGENCE 2014 - 2016

Depuis sa création, en 1998, l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées n'a cessé de croître pour devenir l'expertise technique voulue par ses fondateurs. C'est à ce stade de maturité que le projet d'agence 2014-2016 définit le futur cadre d'intervention de l'AUDAP. Cette démarche, collaborative, a mobilisé tout le personnel ainsi que l'ensemble des membres de l'AUDAP. Mise en œuvre tout au long de l'année, elle s'est achevée par une adoption lors de l'assemblée générale du 25 novembre 2013. C'est une nouvelle étape dans la vie de l'AUDAP. En 2009, ses membres avaient cautionné un développement de la structure en accompagnement de la conduite de missions, qui, le plus souvent, leur étaient spécifiques. Les temps d'échanges avec le partenariat de l'agence ont permis de prendre conscience de l'intérêt que tous portent à l'outil d'ingénierie publique qu'est l'AUDAP et à son avenir. Cette démarche a eu pour vertu de mettre en évidence la volonté partagée de développer une vision mutualisée des missions confiées à l'agence, volonté qui doit permettre à chacun de se sentir responsable de son fonctionnement au service de l'ensemble du territoire.

Le nouveau projet d'agence pour la période 2014-2016 marque donc une évolution souhaitée dans le modèle d'organisation du partenariat, avec une part plus importante accordée aux missions mutualisées entre tout ou partie des membres et partenaires. Cela tend vers plus de transversalité et une meilleure appropriation par les membres de

l'agence des missions qui lui sont confiées, dans une vision plus large qui constitue par ailleurs toute la richesse des agences et fonde leur spécificité.

Le projet d'agence 2014-2016 réaffirme clairement le positionnement de l'AUDAP en qualité d'ingénierie publique qui propose aux collectivités membres toute une palette de métiers dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement. L'AUDAP assure une mission de conseil et d'aide à la décision en entretenant des relations de proximité avec les élus et services des collectivités. Librement sollicitée par les collectivités adhérentes, l'agence intervient aux côtés des services, hors champs concurrentiels et en complémentarité avec les autres acteurs locaux.

Le projet d'agence 2014-2016 conforte la nature partenariale de l'outil AUDAP dont aucun membre n'est en position dominante. Cette diversité des financements en fait un espace de dialogue où les orientations sont décidées dans le respect des équilibres.

Le projet d'agence 2014-2016 rappelle aussi que l'intérêt commun du territoire d'intervention dépasse les intérêts particuliers et que la structure, bien qu'installée sur deux sites, doit rester unique.

Le projet d'agence 2014-2016 met en évidence que la permanence de la structure est une richesse pour assurer l'interface entre les projets d'échelle et de temporalités différentes mais aussi pour capitaliser de la connaissance dont peut bénéficier l'ensemble de ses partenaires.



LES COLLABORATIONS AVEC L'INGÉNIERIE LOCALE

L'AUDAP a mis en place depuis 2009 des conventions de partenariat avec les acteurs du territoire intervenant dans des champs complémentaires aux siens. Depuis, l'agence continue à développer ces collaborations à la fois pour s'en enrichir mais aussi pour mettre en partage

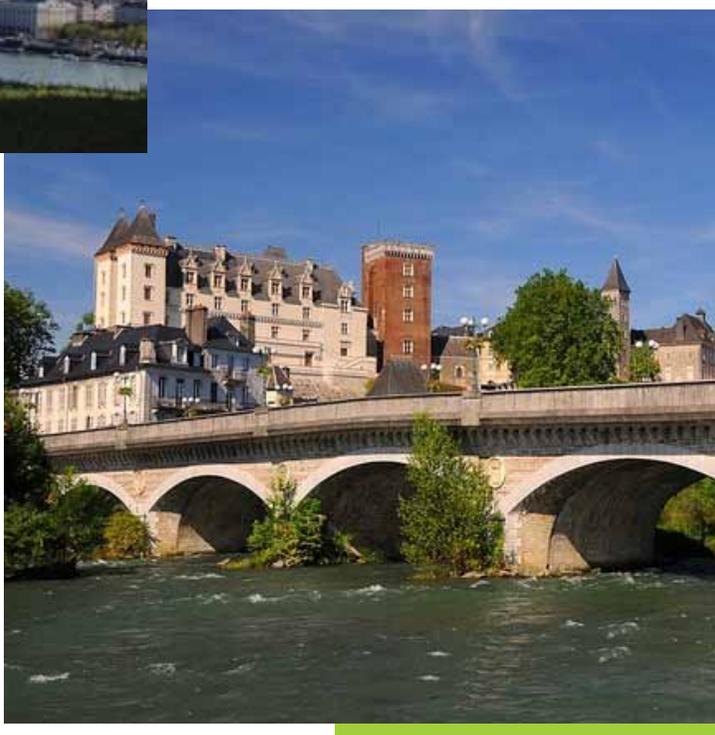
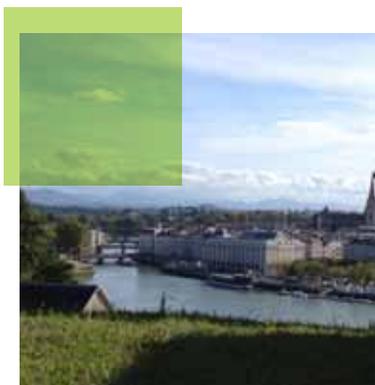
ses compétences et expertises. C'est ainsi que la convention cadre signée avec le CAUE en 2013 a permis des interventions conjointes sur des formations destinées aux élus et techniciens du territoire.

Des discussions ont été lancées avec les EPFL, la SEPA, les PACT, l'ADN64, etc.



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Introduction | 9 |
| Les dossiers et actions phares 2013 | 10 |
| Site internet et communication : chiffres clés 2013 | 13 |
| Les activités du programme partenarial | 14 |
| • Axe A - Promouvoir un aménagement durable | 14 |
| • Axe B - Développer les territoires | 18 |
| • Axe D - Promouvoir la mobilité durable | 30 |
| • Axe E - Développer la connaissance territoriale | 36 |
| • Axe G - Communiquer | 39 |
| Les ressources | 40 |
| L'équipe | 41 |
| Tableau synthétique du programme partenarial | 42 |
| DVD-ROM Productions / 2013 | 44 |





INTRODUCTION

Le programme partenarial d'activités constitue un élément central du fonctionnement de l'AUDAP puisque élaboré chaque année avec les adhérents de l'agence et adopté par l'Assemblée Générale. Il distingue l'Agence d'urbanisme d'un simple prestataire en proposant un ensemble de missions et de thèmes de travail qui intéresse tous ses membres. Pour cette dernière année du projet d'agence 2011-2013, il s'est inscrit dans la continuité des travaux engagés tout en gardant le cap des grandes orientations de ce projet. Une fois encore, l'équilibre a été recherché entre la retranscription des attentes de chacun des membres et l'intérêt de les inscrire dans une perspective territoriale et partenariale à la fois cohérente et durable.

Le choix qui avait été fait d'organiser le programme d'activités de l'AUDAP à partir des thématiques d'intervention attendues des agences d'urbanisme telles que précisées dans le protocole de coopération État-FNAU signé en octobre 2011, a été respecté. Ce protocole précise le soutien de l'État aux agences d'urbanisme au regard des objectifs du Grenelle de l'environnement. C'est ainsi que le programme partenarial s'articule autour de ces grands objectifs que sont :

- **Promouvoir un aménagement durable aux grandes échelles de territoire et notamment par l'élaboration des SCoT (chapitre A)**
- **Développer les territoires par l'organisation et le renouvellement des espaces urbanisés, par la coordination des politiques d'habitat, mais aussi des projets économiques et commerciaux, ainsi qu'à travers les grandes infrastructures (chapitre B)**
- **Accompagner les collectivités (chapitre C*)**
- **Promouvoir la mobilité durable en contribuant au dialogue entre les acteurs des territoires pour développer les offres urbaines, interurbaines et régionales (chapitre D)**
- **Développer la connaissance territoriale par des outils partagés d'observation et d'évaluation, les observatoires (chapitre E)**
- **Communiquer pour partager (chapitre G).**

Sous ces chapitres ce sont au final 60 lignes d'activité qui ont été activées en 2013. Ce programme de travail a été ajusté trimestriellement pour tenir compte des contraintes de chaque partenaire et de l'avancement réel des différentes démarches. Ce dispositif a été reconduit car il permet de mieux répondre aux attentes et d'optimiser l'organisation de la charge de travail de l'équipe. Un document récapitulatif des évolutions successives garde ainsi trace de ces changements réalisés en concertation avec les partenaires concernés.

**Le chapitre C n'est pas identifié en tant que tel dans le rapport d'activités qui suit, les missions réalisées pour les communautés de communes ayant été réintroduites dans l'orientation thématique correspondant à leur nature pour présenter une cohérence d'ensemble. Le chapitre F correspond au fonctionnement de la structure (pages 40 et 41).*

LES DOSSIERS ET ACTIONS PHARES /2013



Le projet européen Transfermuga, au service de la mobilité transfrontalière

Le projet européen Transfermuga, impulsé en 2012 par l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi vise à connaître la mobilité à l'échelle du corridor Bayonne – San Sebastian.

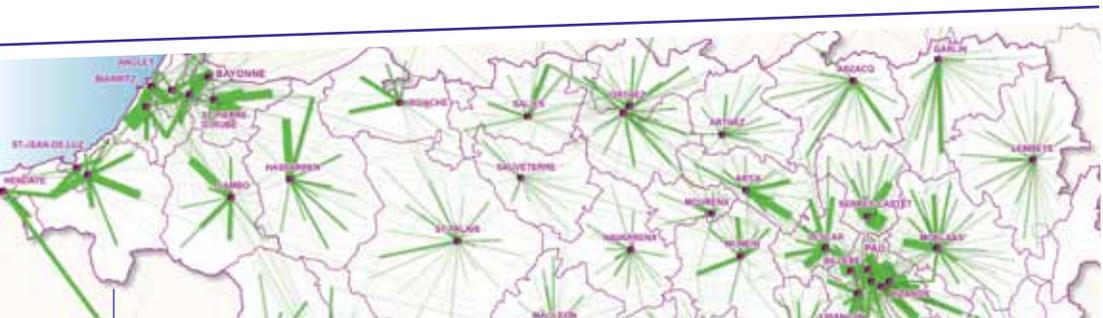
L'AUDAP a été missionnée pour réaliser un diagnostic du territoire et des pratiques de mobilité en analysant plus particulièrement les déplacements dits « non contraints »,

notamment liés aux loisirs et aux achats. Il s'est agi également de proposer des scénarios d'amélioration des offres de transport, réalistes et opérationnels qui ont pris la forme d'un cahier de préconisations. Les résultats ont été restitués lors d'un séminaire le 13 décembre à Irun qui a rassemblé plus de 100 participants venus des deux côtés de la frontière. Ils ont mis en avant plusieurs constats tels le caractère local de cette mobilité qui représente un tiers des déplacements, la prédominance de l'automobile (90% de part modale) malgré la présence de l'offre de transport public existante et un objet plutôt loisirs-achat plus que de quotidienneté. Le plan d'actions est en cours de construction et plusieurs partenaires assistés de l'agence (Région, Département) s'en sont déjà emparés.

Un Observatoire départemental de la vie collégienne

Dans l'exercice de sa compétence de gestionnaire des établissements du secondaire, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques considère comme stratégique la définition de la capacité d'accueil et du secteur de recrutement de chaque établissement. Elle impacte la physionomie du collège et constitue un paramètre essentiel dans sa gestion patrimoniale. Après avoir réalisé depuis 2009 des projections partielles de population collégienne, l'AUDAP s'est vu confier en 2012 la création d'un Observatoire de la



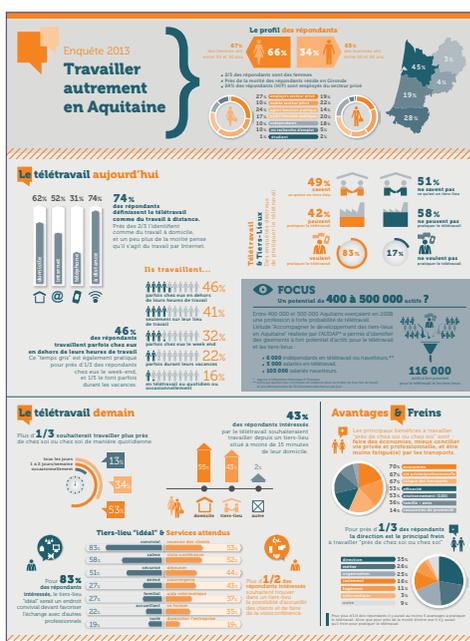


Observatoire départemental de la vie collégienne
 Collèges publics des Pyrénées-Atlantiques :
 Flux 2012-2013 Commune de domicile/Collège à Hasparren

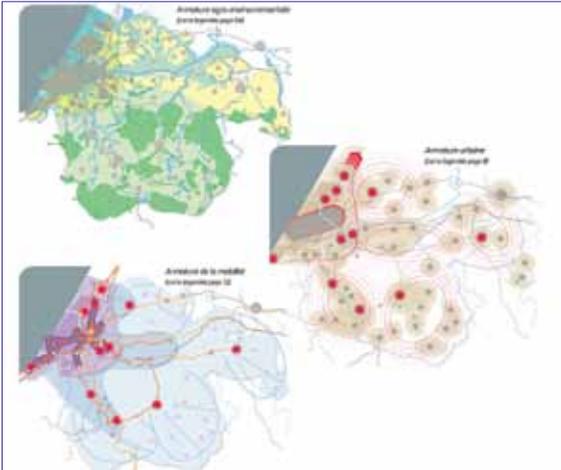
vie collégienne. Cet outil de connaissance et d'aide à la décision remplit trois missions principales : mesurer et cartographier les flux pour les rendre lisibles et compréhensibles, anticiper l'attractivité des collèges à partir de projections et porter ces données à la connaissance de tous les acteurs concernés. En 2013, l'AUDAP a réalisé un atlas des flux des élèves pour les 48 collèges publics du département. L'Observatoire va s'élargir en 2014 à de nouvelles thématiques : la mixité sociale des collèges publics, l'organisation des transports scolaires, l'offre pédagogique des établissements publics et privés.

Le développement du télétravail et des tiers-lieux en Aquitaine

Le Conseil Régional d'Aquitaine a la volonté de développer le télétravail comme alternative aux déplacements professionnels. Il a fait le choix de promouvoir l'implantation de tiers-lieux, espaces de télétravail partagés entre tous types de travailleurs. Ce cadre offrant des services professionnels est rassurant pour l'employeur mais aussi facilitateur de rencontres et d'échanges donc favorable à l'émergence de projets. A partir d'un diagnostic territorial visant à mesurer le gisement des utilisateurs, l'AUDAP a réalisé une étude prospective articulée avec les centralités régionales et les infrastructures de transport. Pour cette mission l'agence a de nouveau réalisé une enquête en ligne à laquelle 2500 personnes ont déjà répondu en six mois. La base de contacts ainsi créée permettra aux porteurs de projet de disposer d'une communauté d'utilisateurs potentiels. L'enjeu est important puisqu'il porte sur 200 tiers-lieux qui pourraient à terme être amenés à mailler le territoire aquitain mais aussi parce que la démarche a vocation à structurer une action coordonnée des différentes collectivités engagées dans cette dynamique, notamment d'autres partenaires de l'AUDAP (Département 64, EPCI, Agence départementale du numérique).



[...]



L'aboutissement du SCoT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes

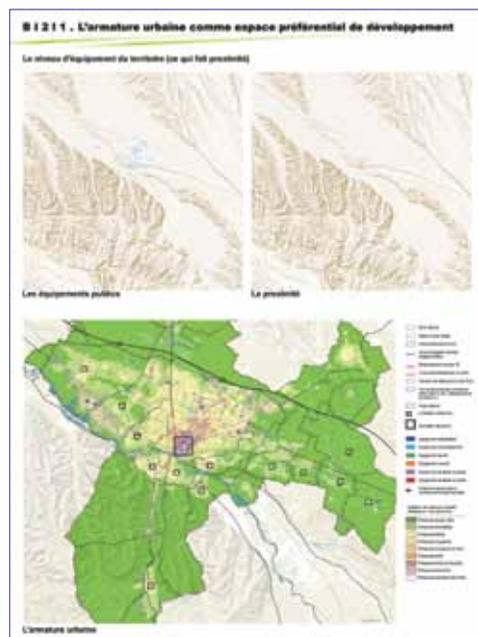
Après 5 années de travail et de concertation intensives, le SCoT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes a été arrêté le 13 mai 2013 et sera soumis à approbation le 6 février 2014. L'AUDAP a assuré aux côtés du syndicat SCoT BSL, la maîtrise d'œuvre de ce premier document de

planification intercommunale portant sur un territoire de 48 communes regroupées en une communauté d'agglomération et 5 communautés de communes. C'est un projet commun de territoire ambitieux qui a été voulu par ses auteurs puisque résolument en faveur d'un urbanisme et d'un développement durables inscrits dans le Grenelle de l'environnement. Bien vivre sur ce territoire passera demain par une meilleure préservation de l'agriculture, de la biodiversité et de la ressource en eau ainsi que par une plus grande proximité entre l'habitat, l'emploi, les services et la nature préservée. Le prochain challenge de l'agence sera d'accompagner la mise en œuvre de ce document en particulier auprès des collectivités qui interviennent sur ce territoire du SCoT.

Les principes directeurs du schéma de l'agglomération paloise

L'agglomération paloise s'est lancée dans l'élaboration d'un schéma spatialisé de développement qui a débuté par une phase de lecture du territoire et de production d'éléments de connaissance territoriale qui ont permis de produire une base de projet à l'échelle de ce territoire. Elle rassemble sous la forme d'un plan de recollement et d'un cahier détaillant la nature de chaque projet, l'ensemble des données collectées. C'est ainsi que trois grands principes directeurs du futur Schéma d'agglomération qui ont vocation à fonder le socle du futur projet de territoire, ont été débattus puis adoptés en conseil communautaire le 27 juin 2013. Une des principales vertus de ce projet tient dans le fait qu'il a réussi à

mobiliser élus et techniciens de l'agglomération qui se sont investis dans la démarche via des ateliers de production participatifs. Y ont été travaillées collectivement des questions de fond et des sujets spécifiques tels le commerce ou l'accueil et la répartition des activités économiques.



SITE INTERNET ET COMMUNICATION : LES CHIFFRES CLÉS 2013

+ 12 %

Le site internet a gagné en visibilité avec plus de 12 % de visites entre 2012-2013 (près de 12 000 visites sur l'année)



11

Inf'Audap, lettre numérique qui informe des actualités de l'Agence et des mises à jour du site internet, ont été diffusées à près de 1400 abonnés (élus, collectivités territoriales, etc.).

Pour vous abonner : www.audap.org/?Publications/Info-lettre



3

> Cahiers de l'Audap ont été publiés.
> Conférences ont été organisées.

4

Notes de l'Observatoire ont été produites sur les thèmes de l'habitat, de la mobilité et de l'économie.

LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PARTENARIAL

A 1- PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE À PARTIR DES GRANDES ÉCHELLES TERRITORIALES

La caractérisation des dynamiques territoriales du littoral Aquitain

En 2013, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du littoral Aquitain a initié une réflexion sur l'organisation de l'espace littoral.

Dans la première phase consistant à identifier les principaux enjeux du littoral, les membres du GIP ont mobilisé les compétences d'observation et d'analyse des trois agences d'Aquitaine, dont ils sont membres.

Depuis juillet 2013 l'ADACL, l'A'Urba et l'AUDAP collaborent pour rendre lisibles les dynamiques à l'œuvre sur le littoral aquitain.

Les analyses réalisées ont permis de donner à voir les grandes dynamiques socio-économiques à l'échelle des 9 SCoT littoraux. Elles ont permis de caractériser l'attractivité du littoral mais également de nuancer quelques idées reçues.

Les nouveaux arrivants sur le littoral sont majoritairement des actifs, originaires d'Aquitaine, ayant entre 20 et 49 ans. Seul 10 % des nouveaux entrants ont plus de 65 ans. L'emploi augmente plus vite que la population... Si les agglomérations d'Arcachon et de Bayonne polarisent fortement les dynamiques, les systèmes territoriaux qu'elles révèlent sont distincts. Paradoxalement ce travail permet de constater le déficit de connaissance pour objectiver certaines dynamiques, pourtant structurantes à cette échelle (la fréquentation estivale et ses effets, les marchés immobiliers...)

Cette coopération se poursuivra en 2014, pour finaliser le rapport et mieux caractériser les quatre systèmes qui se dégagent, comprendre les interrelations entre eux et ainsi contribuer utilement à la poursuite des travaux du GIP, mais également de la Région et de l'État.

REPÈRES

Mission : Contributions à l'étude sur l'organisation de l'espace littoral
Partenaire(s) Pilote(s) :
GIP Littoral / Partenariat
Chef de projet : Létizia Delorme
Jours d'étude : 60



Le littoral basque :
La Chambre d'Amour à Anglet



Les collines basques
à Hasparren

Les démarches environnementales, partage de connaissance et articulation des projets

L'AUDAP est associée à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique – SRCE - copilotée par le Conseil régional d'Aquitaine et la DREAL. Elle participe aux temps d'animation et apporte son concours en matière d'expertise territoriale largement nourrie par les travaux des SCoT, et notamment de l'élaboration de trames vertes et bleues. Afin d'articuler au mieux les démarches, l'agence a organisé un temps de travail avec les porteurs de projets locaux et les copilotes du SRCE.

L'AUDAP participe aussi au suivi de différentes démarches environnementales telles que l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – SAGE - côtier Basque.

L'agence a également intégré l'atelier « eau : un bien commun » dans le cadre des 1^{ères} Rencontres du Développement Durable organisées par le Département des Pyrénées-Atlantiques.

L'agence appuie par ailleurs la Mission Agenda 21 des services départementaux pour l'élaboration d'indicateurs qui s'inscrivent dans la démarche de définition du Profil de Développement Durable du territoire.

L'ensemble de ces participations a ainsi permis de promouvoir le rapprochement entre les exercices de planification territoriale et les problématiques liées à l'environnement tel que souhaité par l'État et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

REPÈRES

Mission : Contributions aux schémas régionaux (SRCE), démarches environnementales

Partenaire(s) Pilote(s) :

DREAL - CRA - AEAG - CG64

Chef de projet : Cécile Gallato

Jours d'étude : 27

Mission : Profil départemental de développement durable (indicateurs)

Partenaire(s) Pilote(s) :

Conseil général des
Pyrénées Atlantiques

Chefs de projet :

Vincent Escartin et Cécile Gallato

Jours d'étude : 48

A 2 - PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE PAR LES SCoT

Définition, suivi et mise en œuvre des SCoT

Tant à Pau qu'à Bayonne, l'AUDAP a poursuivi en 2013 sa mission de maîtrise d'œuvre visant à produire les différentes pièces des dossiers. Elle participe aussi à l'animation et au pilotage de la démarche aux côtés des maîtrises d'ouvrage.

Cette mission d'élaboration des documents constitutifs des SCoT Bayonne Sud Landes et Grand Pau est une des missions majeures de l'AUDAP depuis plusieurs années. Elle a nécessité une mobilisation très importante de l'équipe de l'agence à travers toutes ses compétences. La satisfaction est grande de voir ces démarches aboutir avec une grande qualité des évolutions proposées quant aux modes d'urbanisation des territoires et l'implication de tous les acteurs techniques et politiques concernés.

Le SCoT de l'Agglomération Bayonnaise et du Sud des Landes a été arrêté le 13 mai 2013, et soumis à approbation le 6 février 2014. Il représente près de cinq années de travail intense et de débats passionnés. L'année 2013 a été essentiellement consacrée à la finalisation et à la mise en cohérence de l'ensemble des pièces bâties progressivement.

Depuis 2009, des centaines de réunions et de rencontres auront permis de partager une organisation territoriale où chaque centralité, chaque espace de vie du quotidien participent à sa mesure à la construction d'un territoire dynamique, solidaire et respectueux des équilibres environnementaux. L'armature urbaine ainsi révélée a pour ossature le réseau de transports collectifs, priorisant l'intensification des développements urbains autour des gares et dans les tissus urbains desservis. Parallèlement, l'armature environnementale redonne toute leur place aux espaces agricoles, naturels et forestiers qui ne sont plus considérés comme des espaces en creux mais comme les moteurs d'un développement durable, porté par les ressources locales qui sont sur ce territoire, de grande notoriété.

REPÈRES

Mission : SCoT de Bayonne - Sud Landes

Partenaire(s) Pilote(s) :
SM SCoT BSL

Chef de projet : Létizia Delorme

Jours d'étude : 185

Mission : SCoT du Grand Pau

Partenaire(s) Pilote(s) :
SMGP

Chef de projet : Pascal Gasc

Jours d'étude : 460

Le SCoT du Pays du Grand Pau a été arrêté le 28 janvier 2014. En 2013, l'agence a donc accompagné le SMGP, pour cette cinquième année vers la finalisation de la démarche. Celle-ci étant itérative, il s'est agi tout d'abord de reprendre le PADD pour qu'il intègre les réflexions complémentaires menées. Le projet politique a été à nouveau débattu en Comité syndical courant juin. Le travail de l'année a essentiellement consisté à animer la réflexion autour du Document d'Orientation et d'Objectifs et de l'Évaluation environnementale, pour laquelle le cabinet ADAGE a accompagné l'AUDAP avec le soutien de l'AEAG. Des commissions de travail thématiques ou transversales ont permis la production d'un premier document de DOO en juin. A partir des remarques des Personnes Publiques Associées, des EPCI, du Conseil de développement, une seconde version a été produite pour la fin d'année. En même temps, le diagnostic territorial et l'État Initial de l'Environnement ont été repris du fait de l'évolution du périmètre du Grand Pau et de besoins complémentaires identifiés, tout comme ont été produites les différentes pièces

obligatoires pour porter le document à l'arrêt (explication des choix, résumé non technique, indicateurs de suivi,...).

Parce que la mise en œuvre des documents de planification et de programmation nécessite de suivre et de comprendre les évolutions des territoires et partant de la finalisation des SCoT, la DDTM 64 a sollicité l'Agence pour organiser et animer un groupe de travail sur ce sujet. En 2013, le 1er niveau de concertation s'est engagé avec les six porteurs de SCoT du Département et a permis de définir une quinzaine d'indicateurs « généralistes » pertinents pour suivre les grands sujets de l'aménagement durable.

Un travail spécifique est également en cours concernant le SCoT du Piémont Oloronais, approuvé en 2010, sur le suivi des indicateurs retenus. L'agence a travaillé à l'impact de la loi ENE sur le SCoT, ce travail devrait être livré début 2014 à la Communauté de communes du Piémont Oloronais.

↳ REPÈRES

Mission : Groupe de travail « Indicateurs / déclinaison des SCoT »
Partenaire(s) Pilote(s) :
DDTM64
Chefs de projet :
Pacal Gasc et Létizia Delorme
Jours d'étude : 28

Mission : SCoT du Piémont oloronais
Partenaire(s) Pilote(s) :
CC du Piémont oloronais
Chef de projet :
Maylen Thoumire Alcelay
Jours d'étude : 15

Mission : Contributions à la problématique Eau et urbanisme
Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat + AEAG
Chefs de projet :
Antonia Garcia-Lancesseur.
Jours d'étude : 53

Problématiques croisées Eau et Urbanisme

La prise en compte de ce sujet transversal qui bénéficie encore de peu d'expertises localement est un enjeu fort aussi bien pour le Pays basque et le sud des Landes que pour le Béarn. La collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne a pris deux formes en 2013. Tout d'abord les réflexions engagées précédemment sur les questions « eau et urbanisme » se sont poursuivies avec un temps de restitution autour de la publication des actes du séminaire de 2012 et des échanges au sein des ateliers du renouvellement urbain. D'un autre côté, des formations croisées entre les personnels de l'AEAG et de l'AUDAP ont été réalisées en mai et octobre pour mettre en perspective la prise en compte de l'eau dans les documents de planification et débattre des enjeux associés.



*Eau et urbanisme :
3 secteurs à enjeux,
sur le territoire du
Grand pau*

B 1- DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR L'ORGANISATION ET LE RENOUVELLEMENT DES ESPACES URBANISÉS

Le renouvellement urbain, une plus-value pour les territoires

Le renouvellement urbain est une thématique explorée par l'AUDAP depuis 2012. A travers des démarches comme l'accompagnement du projet de Bus à Haut Niveau de Service de l'agglomération paloise, l'évaluation des potentialités d'évolution des zones d'activités dans les agglomérations, l'agence explore les conditions de mise en œuvre de la ville sur la ville. L'approbation attendue de deux SCoT dans le département, va obliger à resserrer les interventions dans les tissus constitués. Chacun est donc confronté aux mêmes problématiques et peut trouver au sein de l'agence un lieu neutre pour exprimer difficultés ou certitudes, profiter de retours d'expériences ou déclencher une démarche spécifique. Ces ateliers partenariaux, initiés en 2012, se sont cette année, autoalimentés des démarches des territoires.

Mettre en œuvre le renouvellement urbain, c'est à la fois réfléchir aux conditions de création d'une ville plus compacte intégrant des mobilités renouvelées et une proximité renforcée, trouver des réponses concrètes pour faire évoluer les espaces économiques existants vers plus d'urbanité et se questionner sur l'intégration de l'eau dans les projets. Des séries d'ateliers sur ces thèmes ont permis de fabriquer un argumentaire à partager avec les élus. En parallèle des réflexions sur les zones d'activité existantes, les élus de la Communauté d'agglomération paloise en attente de retours d'expériences, ont pu écouter le témoignage de Saint Nazaire, territoire précurseur sur le sujet.

En 2014, l'AUDAP apportera son éclairage sur le fonctionnement économique de la zone du Lazaret – Redon. Dans le cadre des contrats d'axes en Béarn, en amont des études urbaines, la communauté d'agglomération paloise et le Syndicat mixte des transports réfléchissent avec l'agence à la meilleure localisation de haltes ferroviaires en entrée ouest et sud du territoire. Les questions de

REPÈRES

Mission : Groupe renouvellement urbain appliqué (coût - avantage - ateliers)

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Marie-Pierre Barré
Jours d'étude : 109

Mission : Renouvellement des ZAE dans l'agglomération paloise

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Pau-Pyrénées

Chef de projet : Nicolas Gestas
Jours d'étude : 41

Mission : Stratégie de requalification des ZAE de l'agglomération bayonnaise

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Côte basque-Adour

Chef de projet : Nicolas Gestas
Jours d'étude : 6

renouvellement des zones d'activités et commerciales, des tissus résidentiels, sont au cœur de ces réflexions préalables.



Les espaces impermeabilisés et non impermeabilisés de la Zone industrielle de Lons

Dispositif départemental d'aide aux acteurs publics locaux : appui aux services et construction d'une proposition méthodologique

Depuis 2012, l'AUDAP accompagne le Conseil général dans sa réforme des aides aux acteurs publics locaux. En 2013, cet accompagnement a pris plusieurs formes. Tout d'abord, l'AUDAP a été un appui technique pour le Conseil général. Jusqu'en février, l'AUDAP a participé à la finalisation des portraits de territoires. A partir de juin, l'Agence a aidé à la structuration des données issues des conférences territoriales ainsi qu'à la réalisation des supports de présentation pour les phases de contractualisation pour les 32 territoires du département. Ensuite, à partir du mois de septembre, l'AUDAP s'est engagée dans une réflexion méthodologique sur l'évaluation de la nouvelle politique territorialisée. Cette réflexion a été réalisée au sein d'une équipe projet élargie avec pour base la délibération départementale qui expose les principales finalités de cette nouvelle politique.

L'accompagnement de projets de territoires dans les communautés de communes

L'AUDAP est impliquée dans les réflexions territoriales des communautés de communes notamment de Nive Adour et du Seignanx. La Communauté de communes Nive-Adour a souhaité que l'AUDAP l'accompagne pour cheminer vers l'élaboration d'un projet de territoire. Les élus ont désiré dans un premier temps s'interroger sur l'identité de ce territoire. Il ne s'agit pas de réaliser un diagnostic exhaustif mais de mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre, les principales problématiques et les enjeux, préalable nécessaire à l'organisation d'échanges et à la définition partagée d'un projet de territoire.

L'AUDAP accompagne également la Communauté de communes du Seignanx dans son projet de territoire dans le cadre d'un processus associant l'ensemble des acteurs afin de les aider à définir leurs projets. L'agence a poursuivi sa mission en apportant son expertise sur Saint-Martin de Seignanx et sur l'aménagement du

REPÈRES

Mission : Dispositif départemental d'aide aux acteurs publics locaux - indicateurs d'évaluation

Partenaire(s) Pilote(s) :
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Chef de projet : Marc Laclau
Jours d'étude : 93

Plusieurs notes méthodologiques ont été proposées au Département ainsi que plusieurs illustrations graphiques et leurs analyses ont été produites. Des réunions d'échanges techniques entre le Conseil général et l'AUDAP ont eu lieu au mois de novembre et de décembre afin d'identifier les besoins d'évaluation et de les structurer dans le temps.

Ce travail d'identification est toujours en cours côté Conseil général et des axes de travail doivent être proposés à l'AUDAP à partir du mois de février 2014.

REPÈRES

Mission : Projet de territoire pour la CC Nive-Adour

Partenaire(s) Pilote(s) :
CC Nive-Adour

Chef de projet :
Antonia Garcia Lancesseur
Jours d'étude : 45

Mission : Cahier de recommandations urbaines et paysagères

Partenaire(s) Pilote(s) :
CC du Seignanx

Chef de projet : Jacques Le Roux
Jours d'étude : 35

secteur de Niorthe, étude confiée à un prestataire. L'AUDAP y anime un groupe de travail, réunissant élus et techniciens, sur les formes urbaines et architecturales adaptées au contexte local, en vue d'annexer des recommandations urbaines et paysagères dans les plans locaux d'urbanisme.

Le schéma de l'agglomération paloise, du projet stratégique à sa déclinaison locale, un accompagnement sur l'ensemble du processus de construction du projet

Après une phase de lecture du territoire et de production d'éléments de connaissance territoriale, l'année 2013 a permis d'aboutir à l'approbation par le Conseil Communautaire de l'agglomération paloise, de trois principes directeurs fondant le socle d'un futur projet de territoire, une philosophie communautaire en quelque sorte. C'est sans doute le processus et la méthode qui sont à l'origine de la mobilisation des élus sur l'élaboration d'un cadre spatial commun. La démarche est en effet singulière puisque la réflexion s'est construite lors de séances d'ateliers réunissant élus et techniciens des communes et de l'agglomération : des questions de fond, des éléments de connaissance et des supports cartographiques pour partager une vision prospective de l'évolution des espaces. L'organisation d'une équipe projet interservices, accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire de l'AUDAP, se réunissant selon un rythme régulier est également une des clefs de voûte de cette expérience.

L'agence a aussi été présente en accompagnement ou en production sur plusieurs secteurs stratégiques de l'agglomération tels le schéma d'orientations du développement du sud de l'agglomération, la participation au projet Porte des gaves et à la mise en œuvre du BHNS et les réflexions en cours autour des haltes ferroviaires en entrée ouest et sud de l'agglomération. A travers cet accompagnement, l'agence peut peser les difficultés de mise en œuvre des principes actés et ainsi imbriquer les projets aux différentes échelles.

REPERES

Mission : Accompagnement du Schéma d'agglomération paloise et de sa mise en oeuvre

Partenaire(s) Pilote(s) :

CAPP

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 172

Mission : Articulation du schéma de l'agglomération paloise avec les axes TC

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Pau Pyrénées / SMTUPPP

Chef de projet :

Sébastien Grandjean

Jours d'étude : 56



*L'armature urbaine
Projet de schéma d'agglomération,
Communauté d'Agglomération
Pau-Pyrénées.*

Le bilan prospectif de l'agglomération bayonnaise, une mise en visibilité des dynamiques territoriales

L'Agglomération Côte basque-Adour a engagé en 2013 une démarche intitulée « bilan prospectif ». Dans le cadre de cet exercice, l'AUDAP a produit un document, «Le dessous des cartes», qui a permis à l'Agglomération de questionner l'avenir à travers l'identification et l'analyse des dynamiques à l'œuvre. Cette démarche a été l'occasion pour l'AUDAP de travailler sur des sujets d'expertise générale, des problématiques urbaines et d'aménagement sur lesquelles elle était jusqu'alors peu présente à l'échelle du territoire communautaire.

L'agence a ainsi réalisé de nombreuses cartes et produit un document illustré qui caractérise le territoire tout en le situant dans les différentes échelles territoriales. Un important travail de constitution de socles cartographiques et de bases de données consolidés a été nécessaire, indispensable pour conduire d'éventuelles études d'aménagement et d'urbanisme à l'avenir.

REPÈRES

Mission : Bilan prospectif de l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Côte basque-Adour
Chef de projet : Marc Trinqué
Jours d'étude : 150

Mission : Potentialités de densification autour des axes TC dans l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Côte basque-Adour
Chef de projet : Marie-Pierre Barré
Jours d'étude : 23



Bilan prospectif de l'Agglomération Côte Basque - Adour, vers un développement des modes de transport «doux».

B 2 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

L'élaboration d'un document cadre, le PDH, pour une politique départementale de l'habitat

Conformément aux objectifs de la loi du 13 juillet 2006 (ENL), l'État et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques ont pris l'initiative en 2012 conjointement de lancer l'élaboration d'un Plan Départemental de l'Habitat (PDH). L'ambition porte sur la nécessité de disposer d'une politique de l'habitat qui soit coordonnée et adaptée à l'ensemble des besoins, en prenant en compte le contexte économique et social local, dans une logique d'aménagement du territoire et de développement durable. L'AUDAP a apporté son concours en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage et son expertise concernant l'identification des enjeux notamment dans la phase de diagnostic. En 2013, l'agence a organisé et animé quatre ateliers thématiques afin de définir les orientations en matière de politique de l'habitat. Le travail a aussi porté sur la réalisation d'une étude portant sur la mise en visibilité des orientations des SCoT et des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) du département.

Depuis le mois d'octobre 2013, les maîtres d'ouvrage du PDH ont souhaité repositionner l'AUDAP pour la suite de la démarche en tant que maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du PDH.

L'AUDAP organise et anime, depuis 2012, des temps de partage à destination de ses membres sur des problématiques rencontrées par les territoires dans la mise en œuvre de leur PLH. Ces temps sont des lieux d'échanges durant lesquels sont exposées les démarches ou réflexions avec des propositions d'approches nouvelles formulées par l'agence. Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois pour traiter de l'accession sociale et abordable avec l'intervention d'un bailleur social, de la représentation des données carroyées avec l'appui de l'INSEE et sur la mise en œuvre du PLH dans le Plan local d'urbanisme (PLU) qui sera prolongé par une publication pédagogique.

↳ REPÈRES

Mission : Élaboration du plan départemental de l'habitat

Partenaire(s) Pilote(s) :

DDTM - CG64

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 145

Mission : Groupe de travail
«Indicateurs / déclinaison des PLH»

Partenaire(s) Pilote(s) :

Partenariat

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 37



Logements collectifs,
sur l'Agglomération
Côte Basque - Adour..

L'accompagnement des politiques de l'habitat, du bilan partagé à la mise en œuvre

L'AUDAP a été missionnée par les trois communautés d'agglomération du département pour les accompagner dans le suivi de leur politique locale en matière d'habitat. L'agence a développé dans une dimension mutualisée l'Observatoire de l'habitat afin de disposer d'indicateurs de connaissance des dynamiques territoriales et d'évaluation des politiques publiques. Un travail spécifique a été réalisé pour l'ACBA sur le suivi des permis de construire permettant une évaluation au plus juste de la réalité des constructions.

L'agence a participé à la prise en charge de l'organisation et de l'animation de temps d'échanges partenariaux telle la conférence du logement à la CAPP. Elle a organisé et animé des ateliers de travail à la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque mais également à la Communauté d'Agglomération Côte Basque-Adour.

L'AUDAP a réalisé un bilan à mi-parcours des PLH des Agglomérations Côte basque-Adour et Sud Pays Basque. Elle a produit diverses publications telle la lettre de l'observatoire de la CAPP.

En outre, dans le cadre de ces missions, des études spécifiques ont été conduites avec notamment une approche expérimentale de l'état des copropriétés en voie de dégradation et du parc vacant de la CAPP. L'accompagnement simultané de ces démarches permet un croisement des approches et constitue des acquis d'expériences pour l'agence ainsi qu'une plus-value pour chacun des territoires de projet.

REPÈRES

Mission : Appui aux politiques de l'habitat de la CAPP (PLH, copropriétés dégradées ...)

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Pau Pyrénées

Chef de projet : Gaëlle Virely
Jours d'étude : 108

Mission : Bilan à mi parcours du PLH de l'ACBA (+ collecte de données PC)

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Côte basque-Adour

Chef de projet : Gaëlle Virely
Jours d'étude : 58

Mission : Bilan PLH de la CASPB

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Sud Pays Basque

Chef de projet : Marion Audouin
Jours d'étude : 60



Localisation des opérations programmées 2010-2012, PLH de la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque.

B 3 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR UNE COORDINATION DES PROJETS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

L'immobilier et le foncier d'entreprise : la connaissance de l'état du parc et du marché

L'année 2013 a permis de conforter les observatoires en immobilier d'entreprise sur les deux agglomérations de Bayonne et Pau. Les observatoires sont à présent bien identifiés par les professionnels de l'immobilier d'entreprise et les données et analyses produites ont été jugées pertinentes et conformes à leur perception du marché. Ces outils à vocation d'aide au pilotage des politiques publiques en termes de construction de locaux permettent d'acquérir une connaissance fine de l'état des biens et des attentes des acteurs économiques.

Deux éléments significatifs sont à relever pour 2013 : côté palois, l'observatoire a été étendu à l'analyse du foncier, et côté bayonnais, une plaquette de communication présentant les résultats du marché 2012 a été élaborée en vue d'une communication particulière sur les résultats.

↘ REPÈRES

Mission : Observatoire de l'immobilier et du foncier d'entreprise dans l'agglomération paloise
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Pau-Pyrénées
Chef de projet : Vincent Escartin
Jours d'étude : 22

Mission : observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Côte basque-Adour
Chef de projet : Vincent Escartin
Jours d'étude : 20



Quartier Aritxague,
Anglet.



Zone commerciale Lescar Soleil

De l'accompagnement dans l'élaboration des schémas commerciaux des agglomérations à leur déclinaison territoriale

Comme l'Agglomération Côte basque-Adour précédemment, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, accompagnée de l'AUDAP et d'un bureau d'études spécialisé, s'est dotée de son premier Schéma de Développement Commercial. Elle y définit sa stratégie pour la période 2013-2019. Ce schéma constitue en l'occurrence la contribution de l'agglomération paloise aux travaux d'élaboration du volet commercial du SCoT produit par l'AUDAP pour le Grand Pau en 2013.

L'AUDAP, en position d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a appuyé la CAPP dans le suivi de l'étude commerce préalable à la définition du schéma, par des analyses et productions ponctuelles, la préparation et l'animation des temps techniques et politiques. L'AUDAP a contribué aux côtés de la CAPP à la rédaction finale du document cadre et sera sollicitée pour l'accompagner dans la mise en œuvre.

Concomitamment, l'agence a accompagné l'agglomération bayonnaise dans la mise en œuvre de son schéma en réalisant un cahier des charges destiné au lancement de consultations pour l'aménagement des Zones d'Aménagement Commerciales identifiées. La première ciblée est la ZACOM de « Carrefour Océan » à Tarnos pour laquelle un cahier des charges a été écrit.

A travers ces schémas et le volet commerce des SCoT, l'agence assoit ses compétences et apporte une plus-value aux projets se nourrissant des expériences de chacune de ces démarches. Au-delà de la mise en œuvre, il apparaît aujourd'hui un intérêt convergent des agglomérations et des SCoT pour l'organisation du suivi et la réalisation de bilans.

↳ REPÈRES

Mission : Déclinaison du schéma d'urbanisme commercial de l'agglomération Bayonnaise (ZACOM...)

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Côte basque-Adour

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 18

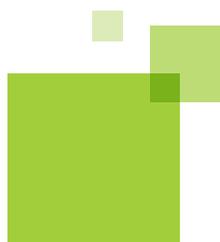
Mission : Appui à l'élaboration du schéma d'urbanisme commercial de l'agglomération paloise

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Pau-Pyrénées

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 35

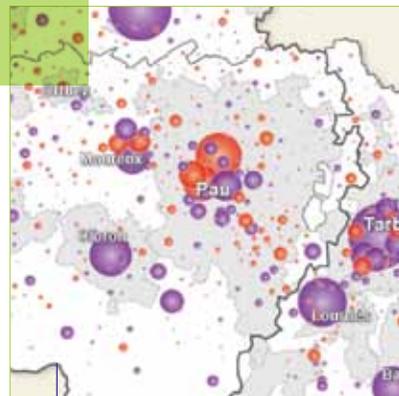


L'étude des dynamiques économiques du bassin palois, une autre façon de regarder la richesse des territoires

La Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées a sollicité l'AUDAP pour l'accompagner dans l'analyse des dynamiques économiques du territoire en partenariat avec Laurent Davezies, titulaire d'une chaire « Économie et développement », enseignant au CNAM et auteur de plusieurs ouvrages de référence. Ce partenariat a permis de travailler à partir d'une approche méthodologique spécifique fondée sur l'analyse des revenus. L'objectif a consisté à identifier les forces, les faiblesses et les enjeux ainsi que le « partage des tâches » entre les territoires et les relations d'interdépendance qu'ils établissent entre eux. Les analyses ont été conduites à trois échelles comparant l'aire urbaine paloise avec celles d'un panel choisi au niveau national, le Sud-Ouest, et les territoires locaux intégrant une « zone d'étude métropolitaine » Béarn-Bigorre. L'AUDAP a assuré la conduite technique de cette mission. Elle a apporté son expertise et les compléments nécessaires aux analyses. L'agence a rédigé le document de synthèse qui donne à voir les principaux moteurs de croissance et de développement ainsi que les interrelations territoriales. L'AUDAP a participé à la présentation des conclusions dans de nombreux cercles (conférence de presse, commissions de l'Agglomération...).

REPÈRES

Mission : Étude dynamique économique du territoire palois
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Pau-Pyrénées
Chef de projet : Marc Trinqué
Jours d'étude : 44



Evolution des emplois salariés en béarn.

B 4 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Le développement du télétravail et des tiers lieux, l'accompagnement d'un projet régional innovant croisant mobilité et vie des territoires

La Délégation Technologie de l'Information et de la Communication (DTIC) du Conseil Régional d'Aquitaine a lancé au mois de janvier 2012 un Appel à Manifestation d'Intérêt visant notamment à développer le télétravail et les tiers-lieux (espaces de travail partagés). Dès l'automne 2012, la DTIC a fait appel aux deux agences d'urbanisme d'Aquitaine (A'urba et AUDAP) pour l'accompagner dans cette démarche.

La problématique de la Région, identifiée par l'AUDAP, était son besoin de disposer d'outils opérationnels pour aider à concrétiser les projets de tiers-lieux. En 2013, l'AUDAP a proposé deux types d'outils opérationnels.

Tout d'abord des outils de diagnostic, dont un premier à l'échelle régionale qui, en permettant d'identifier les gisements d'utilisateurs potentiels pour le télétravail et les tiers-lieux dessine un maillage en espaces de travail partagés. Et un second à l'échelle de tous les EPCI d'Aquitaine, destiné aux porteurs de projet, qui permet de mesurer les gisements d'utilisateurs potentiels.

Ensuite, l'AUDAP a réalisé une enquête en ligne visant à apprécier de la pratique du télétravail en Aquitaine et à connaître les personnes souhaitant bénéficier d'un tiers-lieu. Les résultats sont proposés sous la forme d'un poster afin de faciliter leur diffusion.

Au-delà de ces outils opérationnels, l'AUDAP a accompagné techniquement plusieurs territoires, notamment Bedous, Latresne, Mimizan, Martignas-sur-Jalles et Saint-Médard-en-Jalles.

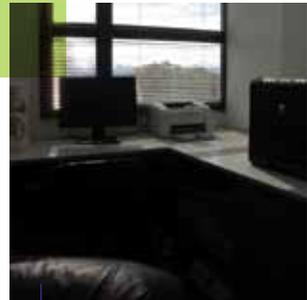
REPÈRES

Mission : Développement du télétravail et des tiers lieux

Partenaire(s) Pilote(s) : Conseil régional d'Aquitaine

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 140



Exemple d'équipement d'un Tiers lieu

L'Observatoire départemental de la vie collégienne, un outil prospectif pour corrélérer équipements publics et aménagement des territoires

L'AUDAP accompagne le Conseil général depuis 2009 sur les projections de population collégienne. En 2013, le Conseil général a souhaité structurer cette démarche par la création d'un Observatoire de la vie collégienne, véritable outil de gestion et d'aide à la décision publique. L'Observatoire permet de mieux comprendre les flux actuels de population collégienne en les cartographiant, et les futurs flux à partir de projections. Enfin, l'Observatoire est un support de connaissance commun à destination de tous les acteurs concernés (élus départementaux, élus locaux, chefs d'établissements, parents d'élèves...) et un vecteur de mise en partage des données analysées.

Cet observatoire associe largement les services de l'Éducation nationale (Inspection d'Académie et Rectorat) avec qui une convention d'échanges de données a été signée en juin 2013.

Deux principaux travaux ont été réalisés en 2013 : un atlas des flux de collégiens à une échelle fine qui a été diffusé lors de la réunion des directeurs de collèges le 17 octobre à Salies de Béarn et des projections collégiennes pour les 48 établissements publics du département.

↘ **REPÈRES**

Mission : Observatoire départemental de la vie collégienne
Partenaire(s) Pilote(s) : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
Chef de projet : Marc Laclau
Jours d'étude : 158



Atlas des flux collégiens, effectifs des collèges publics en béarn.

Vers un schéma d'aménagement directeur pour le port de Bayonne

Dans la continuité de la démarche engagée en 2012, l'agence accompagne le suivi du travail du groupement retenu dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement du port de Bayonne. Elle participe à l'animation de réunions et de séances de travail et à la mobilisation des acteurs. Elle facilite également l'accès aux données pouvant concerner le territoire d'étude. Conformément à la proposition du bureau d'études MAP (Marseille Architecture Partenaires), des ateliers participatifs ont été organisés en janvier et ont marqué un moment fort dans la démarche. Ils ont permis un temps d'échange entre les services du Conseil régional d'Aquitaine et l'ensemble des acteurs sur le devenir et les moyens à mettre en œuvre pour réfléchir au développement économique du port de Bayonne et à son intégration dans son environnement urbain et naturel. Le premier semestre aura permis de partager les éléments de diagnostic et la lecture des enjeux. La démarche a abouti à l'adoption d'un schéma directeur d'aménagement le 6 décembre 2013 par le Comité stratégique territorial. Il s'agit là d'un document guide et d'un outil de suivi pour assurer la cohérence des actions dans l'espace et dans le temps.

REPÈRES

Mission : Schéma d'aménagement du port de Bayonne
Partenaire(s) Pilote(s) : Conseil régional d'Aquitaine
Chef de projet : Marie-Pierre Barré
Jours d'étude : 30



Port industriel,
Bayonne.

D 1 – PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE ...

Construire une connaissance des mobilités transfrontalières

Programme européen dédié au rôle structurant du rail dans la mobilité citoyenne transfrontalière, Transfermuga porte avant tout sur un premier travail de connaissance de l'ensemble des flux de déplacements transfrontaliers à l'échelle du corridor Bayonne-Donostia.

L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, avec le concours financier de la Région Aquitaine, a sollicité l'AUDAP en 2012 afin de réaliser les phases 1 et 2 du projet Transfermuga. Deux autres partenaires ont réalisé les phases 3 et 4 du projet : Euskotren Participations et IVL (Institut Basque pour la Logistique et la Mobilité Durable).

Dans ce bouquet d'études concernant la mobilité transfrontalière, l'AUDAP a réalisé un diagnostic territorial du corridor Bayonne - Donostia San Sebastian ainsi qu'un focus particulier sur les pratiques de mobilité (phases 1 et 2). Elle a également assisté l'Eurorégion dans la concertation technique et politique avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Enfin, grâce à une participation financière attendue du FEDER, l'AUDAP a missionné plusieurs cabinets d'études spécialisés afin de l'assister sur des préconisations opérationnelles.

Le rendu final a été effectué lors d'un séminaire de restitution organisé les 12 et 13 décembre à Irun.

La mobilité est l'un des leviers de l'attractivité des territoires, particulièrement sur la frange littorale où la connaissance des pratiques constitue un enjeu important pour le dimensionnement des réseaux de transports et plus globalement les politiques d'aménagement et de mobilité.

Dans le cadre d'une mission à vocation pluriannuelle menée à l'initiative de la DREAL et complémentaire aux réflexions initiées par le GIP Littoral, une première étape consiste à dresser un diagnostic de l'ensemble des offres et données disponibles de mobilité en période estivale. A contrario, l'identification des

REPÈRES

Mission : Transfermuga
Partenaire(s) Pilote(s) :
GGCT
Conseil Régional d'Aquitaine
Chef de projet : Julien De Labaca
Jours d'étude : 114

Mission : Étude de la mobilité dans l'espace littoral
Partenaire(s) Pilote(s) :
DREAL
Chef de projet : Romain Mathey
Jours d'étude : 60

manques et des besoins nécessaires dans le cadre d'un travail d'enquête ultérieur pourrait compléter l'enquête ménages déplacements basco-landaise menée en 2010 car celle-ci était limitée aux seuls résidents du littoral.

Cette phase diagnostic engagée au 4ème trimestre 2013 se base notamment sur les aspects méthodologiques envisageables et des retours d'expériences nécessaires sur la connaissance des mobilités littorales pour une démarche à forte vocation partenariale. Cet outil de connaissance pourra constituer une solide base d'aide à la décision dans la définition des futurs projets d'aménagement sur le littoral.



Séminaire Transfermuga,
13 décembre,
Irun.

Contribuer à la mise en partage des projets de mobilité

Les enjeux d'articulation entre réseaux de transports et la coordination des politiques de mobilité entre autorités organisatrices des transports (AOT) nécessitent des temps d'échanges et de mise en partage que les partenaires de l'AUDAP lui ont demandé d'organiser et d'animer.

Ceux-ci portent sur les différents dossiers et démarches mobilité à l'œuvre sur les territoires. Les objectifs du Grenelle de l'Environnement visant à mieux articuler urbanisme et transports fondent également l'animation de ces temps d'échanges.

A l'instar de la démarche menée sur le Béarn depuis 2010 avec l'organisation d'un groupe de travail mobilité réunissant les AOT, un groupe de travail mobilité Pays Basque a également été constitué cette année associant les différents acteurs institutionnels du transport public (Etat, CG, Région, Syndicats de transport urbain). L'Agglomération Sud Pays Basque nouvellement autorité organisatrice des transports urbains a rejoint ce groupe de travail et d'échanges.

Les différentes études et projets de planification de transports (ex: PDU de l'Agglomération bayonnaise) de restructuration des réseaux ou d'intermodalité alimentent ces réunions de travail qui se réunissent à un rythme trimestriel. Plusieurs pistes de réflexion se dessinent pour l'année prochaine : information et tarification multimodales, implications des PDU, etc.

REPÈRES

Mission : Animation d'un groupe d'échange - Mobilité Pays Basque / Sud Landes

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Julien De Labaca

Jours d'étude : 8

Mission : Animation d'un groupe d'échange - Mobilité en Béarn

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet :
Sébastien Grandjean

Jours d'étude : 5



*Transport 64,
lignes interurbaines,
du Conseil général des
Pyrénées-Atlantiques.*

D 2 – PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE ...

Par l'articulation de l'offre ferroviaire et le développement urbain

La démonstration du rôle structurant du ferroviaire dans le département s'illustre dans deux démarches initiées à l'échelle des axes ferrés et des gares.

La finalisation en 2013 du contrat d'axe ferré en Béarn auquel l'AUDAP apporte son concours depuis 2011 à la Région Aquitaine, concrétise pour la première fois à l'échelle nationale une démarche partagée associant 28 acteurs (intercommunalités, communes, Conseil général, syndicats). Ces derniers s'engagent, sous la forme de 105 actions, à réorienter leur politique d'urbanisme, de mobilité et d'accessibilité autour du rail et des points d'arrêts de l'étoile ferrée paloise (axes Puyoo-Pau-Montaut-Betharram et Pau-Oloron-Bedous). Le développement de l'offre ferrée est ainsi conditionné à de nouvelles relations contractuelles fondées sur le renouvellement du lien urbanisme-transport.

En matière de gare, celle de l'agglomération de Bayonne constituera dès 2017, l'une des gares de la grande vitesse dans le cadre du projet de LGV Sud Europe Atlantique. Trois opérations emboîtées sont concernées : la modernisation du plateau ferroviaire, le bâtiment voyageurs et la création d'un pôle d'échanges multimodal de nouvelle génération adapté au caractère très urbain du site bayonnais puisque situé dans un périmètre concerné par un projet urbain de 18 ha.

Cette mission d'appui ferroviaire spécifique menée pour l'ACBA comprend le pilotage, l'animation et la coordination du dispositif d'études pré-opérationnel et partenarial de ce projet majeur pour l'accessibilité ferrée des années à venir avec un objectif : aménager une gare grande vitesse du XXI^e siècle d'ici 2017.

REPÈRES

Mission : Contrats d'axes en Béarn
Suivi - Indicateurs

Partenaire(s) Pilote(s) :
Conseil régional d'Aquitaine

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 38

Mission : Appui aux réflexions en lien avec la gare de Bayonne

Partenaire(s) Pilote(s) :
Agglomération Côte basque-Adour

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 127



TGV en gare de Bayonne

Par la promotion d'une vision intégrée de la mobilité départementale et l'accompagnement des actions

Depuis 2011, l'Agence appuie les services départementaux dans l'accompagnement des opérations de transports collectifs et de nouvelles mobilités (schéma départemental du covoiturage, restructuration du réseau interurbain...).

Forte de la connaissance technique de l'ensemble des démarches mobilité du Conseil général ainsi que de son expertise territoriale, l'AUDAP est mobilisée pour élaborer, sur un programme pluriannuel, un document cadre des politiques départementales en matière de mobilité. Ce schéma départemental de la mobilité consistera à mettre en évidence l'intégration et l'articulation des différentes solutions mobilité mises en œuvre sur les territoires à l'initiative de la collectivité départementale et en lien avec les autres autorités organisatrices de transports.

Le renouvellement en profondeur des services de transports interurbains au 1er juillet 2013, le développement du vélo dans des pratiques de déplacements quotidiens ou de la mise en accessibilité de l'ensemble du réseau de transport public départemental sont les fondements de ce futur document cadre.

En matière de vélo utilitaire, l'agence a poursuivi cette année le diagnostic initié en 2012 et travaillé sur les différents leviers permettant d'engager une politique départementale.

L'agence a été sollicitée pour définir les méthodes de travail permettant de dresser le diagnostic de l'accessibilité des réseaux de car mis en place par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et proposer une scénarisation et un plan d'actions visant à rendre les réseaux accessibles aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Ces éléments constitueront le schéma d'accessibilité des réseaux TRANSPORTS64 qui sera rédigé avec l'agence en 2014.

REPÈRES

Mission : Accompagnement vers un schéma directeur départemental d'accessibilité

Partenaire(s) Pilote(s) : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Chef de projet : Fanch Ruellan
Jours d'étude : 12

Mission : Accompagnement des politiques de mobilité (schéma, transfrontalier)

Partenaire(s) Pilote(s) : SMTUPP

Chef de projet : Julien de Labaca et Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 38



Voies partagées.

Par l'appui à la définition, la mise en œuvre et au suivi des projets de mobilité des agglomérations

Depuis 2011, l'AUDAP accompagne les syndicats de transports des agglomérations bayonnaise et paloise dans les processus de planification et d'organisation des transports avec la révision des Plans de Déplacements Urbains. L'élaboration de ces documents réglementaires vise principalement à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de mobilité durable promus par les syndicats des deux plus grandes agglomérations du département.

Cette phase de révision a mobilisé l'AUDAP en 2013, tant sur des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le SMTACBA, que de production pour le SMTPPP dans la poursuite de la phase de concertation (ateliers, rencontres des communes, etc.), de la définition des enjeux et de travail d'élaboration des scénarios. Le rôle de coordination de l'agence est en lien avec les expertises des bureaux d'études notamment sur les incidences environnementales de ces futurs PDU. Les projets de PDU finalisés feront l'objet des procédures administratives d'approbation en 2014.

La définition et la mise en œuvre des politiques de mobilité comprennent également leur suivi réglementaire notamment avec l'établissement en fin d'année du bilan du réseau de transports urbains depuis la restructuration des offres en 2011 pour l'agglomération bayonnaise et la création du premier site propre bus de 4,5 km sur la RD 810 reliant les villes Bayonne-Anglet-Biarritz en 2010.

REPERES

Mission : Appui à la révision du PDU de l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) :
SMTACBA
Chef de projet : Julien De Labaca
Jours d'étude : 122

Mission : Appui à la révision du PDU de l'agglomération paloise
Partenaire(s) Pilote(s) :
SMTUPP
Chef de projet :
Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 174

Mission : Observatoire et suivi des politiques de mobilité de l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) :
SMTACBA
Chef de projet : Romain Mathey
Jours d'étude : 32

Mission : Observatoire et suivi des politiques de mobilité de l'agglomération paloise
Partenaire(s) Pilote(s) :
SMTUPP
Chef de projet :
Sébastien Grandjean
Jours d'étude : 12



Systeme de mobilité et armature urbaine horizon 2030
PDU SMTU Pau Porte des Pyrénées

Par l'appui des réflexions mobilité des communautés de communes

A l'échelle communale et intercommunale, l'AUDAP a apporté son concours aux communautés de communes d'Errobi et du Pays de Nay dans des réflexions tant sur le lien urbanisme-transport que sur des réflexions visant à promouvoir les mobilités actives (marche à pied, vélo) dans les déplacements de proximité notamment.

Dans le cadre du PLU de la commune d'Ustaritz, la Communauté de Communes d'Errobi a sollicité l'agence pour étudier des modalités permettant de créer du lien entre les différents quartiers de la commune et optimiser les offres de transport existantes. Un travail de scénarios liés notamment aux capacités foncières disponibles au plus près des offres de transport a été proposé aux élus.

En proposant les moyens d'actions pour favoriser les pratiques piétonnes et cyclistes à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Nay, l'agence répond aux préoccupations de l'intercommunalité souhaitant enrichir son SCoT et plus globalement aller vers la définition d'un schéma de mobilité à l'échelle du territoire.

REPÈRES

Mission : Appui à la mise en œuvre du schéma cyclable de l'agglomération bayonnaise
Partenaire(s) Pilote(s) : Agglomération Côte basque-Adour
Chef de projet : Fanch Ruellan
Jours d'étude : 18

Mission : Démarche urbanisme mobilité
Partenaire(s) Pilote(s) : CC d'Errobi
Chef de projet : Fanch Ruellan
Jours d'étude : 20

Mission : Outils pour la promotion de la mobilité active
Partenaire(s) Pilote(s) : CC du Pays de Nay
Chef de projet : Fanch Ruellan
Jours d'étude : 10



Service de prêt de vélo gratuit sur Bayonne, Anglet et Ciboure

E – DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

Par l'observation à différents niveaux et la mise en partage avec l'Observatoire 64

L'Observatoire partenarial poursuit son développement intégré sur l'année 2013 en complétant les entrées statistiques, thématiques et organisationnelles.

Un des principaux aspects consiste en l'enrichissement en continu de la base de données (Intégration des données Banque de France, Caisses d'Allocations Familiales, Demande de Valeurs Foncières, INSEE, Société Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, PERVAL, Prêts à Taux Zéro, CONCERTO, ...). Sont également réalisées des expertises spécifiques des bases de données des mutations foncières et immobilières issues des sources DVF et PERVAL (caractérisation de la non exhaustivité de PERVAL et de la nécessité d'optimisation technique des fichiers DVF). Avec l'actualisation de la convention SAFER, ce sont des données 2008 à 2012 qui ont pu venir compléter les données précédentes (base 2000-2012 à jour) et les enrichir avec de nouveaux champs.

Un travail est en cours avec l'INSEE sur des données carroyées de surreprésentation des différents types de ménages en fonction de leurs revenus et de leur statut d'occupation.

Cette année encore, les groupes de travail se poursuivent avec comme fil directeur les contenus des livrables spécifiques. Les nouveaux EPCI membres de l'AUDAP ont intégré les groupes de travail au début de l'année 2013. Ainsi la Communauté de Communes du Piémont Oloronais et la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque y participent régulièrement aux côtés des membres de droit de l'agence.

A la demande des membres, une nouvelle thématique a été lancée dans le cadre de l'observatoire : la mobilité. La démarche de co-construction des indicateurs avec les partenaires est engagée de même que la procédure de collecte.

Les travaux sur l'ergonomie et l'accessibilité se sont poursuivis : développement de la plateforme Web, suppression de la codification d'accès à la home page du site.

REPÈRES

Mission : Développement des données numériques et géographiques

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Mathieu Lasserre
Jours d'étude : 260

Mission : Animation du COTECH et des 4 groupes de travail thématiques

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Didier Bésingrand
Jours d'étude : 149

Mission : Publications de l'Observatoire et développement de la plateforme extranet

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Didier Bésingrand
Jours d'étude : 166

Par l'expérimentation et le développement d'outils tel l'Observatoire départemental des loyers privés

L'AUDAP, qui porte l'Observatoire des loyers privés des Pyrénées-Atlantiques depuis 1999, a été retenue suite à l'appel à projet du Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires en décembre 2012 pour une expérimentation sur l'observation des loyers.

Au premier semestre 2013, le travail réalisé a été multiple : prise en compte des évolutions méthodologiques majeures au regard du dossier de candidature (enquête en ligne abandonnée), choix des zonages d'études et articulation entre Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP), les délégataires des aides à la pierre, l'État et les partenaires sur les zonages. L'AUDAP a aussi dû prendre contact avec les professionnels de l'immobilier en vue d'un partenariat large dans le cadre de l'Observatoire.

Au second semestre, plusieurs éléments de contexte sont apparus et le travail s'est structuré autour de la méthodologie retenue avec la validation d'un prestataire pour l'enquête téléphonique (société H2A), l'optimisation des données des Caisses d'Allocations Familiales et des difficultés liées au blocage des professionnels de l'immobilier dans la transmission des données. La mission a nécessité la géolocalisation des données des Caisses d'Allocations Familiales afin de palier un éventuel échec de l'expérimentation nationale pour être assuré de fournir des chiffres aux maîtrises d'ouvrage locales.

L'ensemble des données collectées a été fourni à l'OLAP à la fin du mois d'octobre, les résultats sont attendus pour le mois de février 2014.

L'Observatoire des loyers devrait évoluer au regard des nouvelles dispositions réglementaires (loi ALUR en cours d'adoption) dans le courant de l'année 2014.

REPÈRES

Mission : Observatoire départemental des loyers privés
Partenaire(s) Pilote(s) : Partenariat
Chef de projet : Marc Laclau
Jours d'étude : 165



Publications les loyers privés sur les agglomérations bayonnaise et paloise

Par l'accompagnement de la démarche des clubs des observatoires du foncier et de l'habitat

L'Agence d'urbanisme accompagne le Conseil régional d'Aquitaine sur l'articulation des clubs des observatoires du foncier et de l'habitat. Les objectifs poursuivis par ce «Club des observatoires d'Aquitaine» sont principalement les échanges de savoir-faire et de méthodes d'observation ainsi que le renforcement du poids de l'Aquitaine dans les négociations avec les fournisseurs de données. La Région s'est proposée pour l'animation de ce réseau ; elle s'appuie pour cela sur l'expertise des agences d'urbanisme d'Aquitaine (A'Urba et AUDAP). Le rythme souhaité des rencontres est pluriannuel.

L'AUDAP est force de proposition quant au choix des sujets traités ; elle met à disposition ses travaux d'études spécifiques et son réseau d'experts thématiques. L'agence participe à l'ensemble des clubs avec un référent connaissance territoriale et un référent thématique.

Le club du 29 mars a traité de l'observation des performances techniques des bâtiments et celui du 2 décembre de l'étalement urbain.

REPÈRES

Mission : Appui aux dispositifs d'observation régionaux (habitat...)

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Didier Bésingrand

Jours d'étude : 13



Le nouveau site de l'Observatoire partenariale mis en ligne en mars 2013

G – COMMUNIQUER

Publications - Communication

2013 a permis de consolider les outils de communication qui ont trouvé leur rythme et leur public.

Les supports de l'actualité de l'agence, site www.audap.org et lettre d'information mensuelle, l'Inf'audap, ont été régulièrement enrichis par des articles rédigés à partir des travaux menés cette année. La publication quadrimestrielle de l'agence « Les cahiers de l'audap », mise en place en 2012, comprend un dossier central détachable qui est consacré à des questions de fond. En 2013, il a été successivement consacré aux sujets suivants : le temps facteur de la mobilité, la place de l'ingénierie territoriale, puis le péri-urbain, thème de la 34^e Rencontre des agences d'urbanisme. Diffusé sous format numérique, une impression papier est adressée aux élus et techniciens de l'ensemble du département et du sud des Landes. Le volet pédagogique est en partie adossé à cette publication avec l'organisation d'une conférence prolongeant ou illustrant le sujet.

C'est ainsi que l'agence a fait connaître l'expérience de Dijon et de la Maison du Temps de Lyon, début juin. La conférence-débat de novembre a accueilli Alain Faure, enseignant chercheur en science politique qui a fait part de sa vision de la question de la gouvernance des territoires périurbains. A signaler également l'exposition de la DATAR « la France de 2040 » que l'agence a fait venir en juin - juillet pour l'exposer en divers lieux (aéroport Pau Pyrénées, Hôtel du département, Hôtel communautaire de l'agglomération Côte basque-Adour). Martin Vanier a décrypté cette réflexion prospective lors d'une conférence le 11 juillet au Parlement de Navarre à Pau.

REPÈRES

Mission : Publications - Éléments de communication

Partenaire(s) Pilote(s) :
Partenariat

Chef de projet : Régine Chauvet

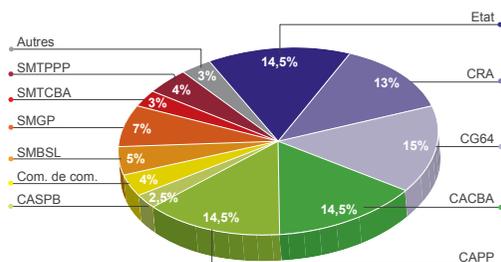
Jours d'étude : 152



*Conférence « Quel grand récit pour les territoires périurbains ? » le 15 novembre 2013
Auditorium de la médiathèque de Pau*

LES RESSOURCES

Le montant des financements de l'AUDAP s'est élevé à près de 2 100 000 €, constitué des cotisations et subventions de ses membres adhérents, qui se sont répartis comme suit :



L'effectif de l'AUDAP est resté le même en 2013, avec 28,5 ETP au 31 décembre. L'équipe comprenait à cette date 31 personnes, compte tenu de 4 temps partiels avec 26 CDI en poste plus 1 en formation de longue durée qui réintégrera l'agence en mars 2014, 2 fonctionnaires mis à disposition, 1 fonctionnaire en disponibilité et 1 CDD en remplacement d'un salarié en congé maladie. Les mouvements 2013 sont réduits mais importants pour la vie de l'équipe avec la prise de fonction début janvier d'Alain Franck, directeur général en titre depuis cette date. Est également arrivé un sigiste, François Bedouet consécutivement au départ de Matthieu Fondin.

L'agence a accueilli 6 stagiaires de profils diversifiés : 1 paysagiste DPLG en formation d'urbanisme à Bordeaux, 3 étudiants de l'université de Pau, 1 en master I d'économie et 2 en master II d'aménagement du territoire, 1 architecte en 3ème année à ENSA Paris, ainsi qu'une lycéenne en terminale scientifique intéressée par la découverte des métiers de l'urbanisme.

Dans les 83,5 jours de formation suivis en 2013, 28 ont porté sur des participations à des clubs et commissions du réseau de la FNAU et 11 à la 34ème rencontre de la FNAU à Amiens qui a concerné 5 personnes de l'agence dont deux ont contribué à l'animation d'ateliers. Dans ce global se trouvent aussi bien des présences à des colloques, une formation collective sur un logiciel de statistique d'une durée de 3 jours dispensée dans les locaux aux 6 salariés du pôle connaissance territoriale, une formation en langue, qu'un bilan de compétence.

Les outils de gestion mis en place avec le projet d'agence 2011/2013 ont été reconduits pour assurer au plus près la préparation et le suivi du programme d'activités avec un arrêt trimestriel des temps et un retour individualisé auprès des plus gros contributeurs. Il a été veillé au maintien du bon niveau de l'outil de travail informatique par le renouvellement notamment du parc de stations graphiques et de stations SIG.

Pour réduire les déplacements l'installation de visio-conférence mise en place en 2012 a été fortement sollicitée mais l'agence s'est également engagée dans une démarche de Plan de Déplacement d'Entreprise. Celui-ci vise particulièrement à optimiser les déplacements entre Bayonne et Pau et à inciter les salariés à se passer de la voiture pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail. L'agence a été récompensée pour l'engagement de tous ses salariés lors du challenge de la mobilité organisé par l'Ademe.

C'est également dans ce cadre que l'accès à la navette interne aux services départementaux a été accordé par le Conseil général 64 et est depuis régulièrement empruntée par les personnels de l'AUDAP. De même, pour répondre à l'attente de certains salariés, une expérimentation du télétravail a été lancée fin 2013 afin d'en tester la faisabilité.

L'ÉQUIPE



COMITÉ DE DIRECTION

Alain FRANCK
Régine CHAUVET ; Marc TRINQUE

DIRECTION

Alain FRANCK,
Directeur général

Farida GOURGAND,
Assistante de direction

Gabrielle LAMBERT,
Assistante de gestion

PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES

Marc TRINQUE, *Directeur*

Létizia DELORME, *chef de projet SCoT BSL*

Cécile GALLATO, *réf. environnement**

Pascal GASC, *chef de projet SCoT GP*

Nicolas GESTAS, *réf. économie**

Gaëlle VIRELY, *réf. habitat*

Marion AUDOUIN, *réf. habitat**

Maylen THOUMIRE-ALCELAY, *urbaniste*

PÔLE MOBILITÉ

Romain MATHEY, *Responsable*

Sébastien GRANDJEAN, *réf. Planification**

Julien DE LABACA, *réf. innovation*

Fanch RUELLAN, *réf. modes actifs*

PÔLE CONNAISSANCE TERRITORIALE

Didier BESINGRAND, *Responsable*

Vincent ESCARTIN, *analyste**

François BEDOUET, *administrateur SIG*

Marc LACLAU, *analyste*

Mathieu LASSERRE, *administrateur de données**

Déborah SAUVIGNET, *analyste*

PÔLE PRODUCTION-COMMUNICATION

Régine CHAUVET, *Directrice
responsable antenne*

Annie COURANT, *assistante de production**

Amélie CARRIZO, *assistante de production*

Emmanuelle RABANT, *cartographe*

Ludovic RÉAU, *assistant en documentation et
communication*

PÔLE PROJETS URBAINS

Marie-Pierre BARRÉ, *Responsable*

Jacques LE ROUX, *architecte - urbaniste*

Antonia GARCIA LANCESSEUR,
architecte - urbaniste

*en poste sur Pau.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL /2013



| Code | Missions (lignes du programme d'activités) | TP* | Pilote |
|--|---|------------|----------------------------|
| A - PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE | | | |
| A1 | Les grandes échelles territoriales | 135 | |
| A1-2 | Contributions à l'étude sur l'organisation de l'espace littoral | 60 | GIP Littoral / partenariat |
| A1-3 | Contributions aux schémas régionaux (SRCE), démarches environnementales | 27 | DREAL-CRA-AEAG- CG64 |
| A1-4 | Profil départemental de développement durable (indicateurs) | 48 | CG64 |
| A2 | Les SCoT | 706 | |
| A2-1 | Contribuer à l'élaboration du SCoT de Bayonne - Sud Landes | 175 | SMBSL |
| A2-2 | Contribuer à l'élaboration du SCoT du Grand Pau | 440 | SMGP |
| A2-3 | Groupe de travail "Indicateurs / déclinaison des SCoT" | 28 | DDTM64 |
| A2-4 | Contributions à la problématique Eau et urbanisme | 53 | AEAG / CG64 |
| B - DÉVELOPPER LES TERRITOIRES | | | |
| B1 | Par l'organisation et le renouvellement des espaces urbanisés | 650 | |
| B1-1 | Groupe renouvellement urbain appliqué (coût-avantage - ateliers) | 109 | Partenariat |
| B1-3 | Stratégie de requalification des ZAE de l'agglomération bayonnaise | 6 | ACBA |
| B1-4 | Potentialités de densification autour des axes TC dans l'agglomération bayonnaise | 23 | ACBA |
| B1-5 | Accompagnement du schéma de l'agglomération paloise et de sa mise en œuvre | 172 | CAPP |
| B1-6 | Articulation du schéma de l'agglomération paloise avec les axes TC | 56 | CAPP/SMTPPP |
| B1-7 | Renouvellement en ZAE dans l'agglomération paloise | 41 | CAPP |
| B1-8 | Bilan prospectif de l'agglomération bayonnaise | 150 | ACBA |
| B1-9 | Dispositif départemental d'aide aux acteurs publics locaux -indicateurs d'évaluation | 93 | CG64 |
| B2 | Par la coordination des politiques de l'habitat | 348 | |
| B2-1 | Élaboration du plan départemental de l'habitat | 145 | DDTM64-CG64 |
| B2-3 | Groupe de travail "Indicateurs / déclinaison des PLH" | 37 | Partenariat |
| B2-4 | Appui aux politiques de l'habitat de la CAPP (PLH, copropriétés dégradées ...) | 108 | CAPP |
| B2-5 | Bilan à mi parcours du PLH de l'ACBA (+ collecte de données PC) | 58 | ACBA |
| B3 | Par une coordination des projets économiques et commerciaux | 139 | |
| B3-1 | Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération bayonnaise | 20 | ACBA |
| B3-2 | Déclinaison du schéma d'urbanisme commercial de l'agglomération bayonnaise (ZACOM...) | 18 | ACBA |
| B3-3 | Observatoire de l'immobilier foncier et tertiaire dans l'agglomération paloise | 22 | CAPP |
| B3-4 | Appui à l'élaboration du schéma d'urbanisme commercial de l'agglomération paloise | 35 | CAPP |
| B3-5 | Étude dynamique économique du territoire palois | 44 | CAPP |
| B4 | Par les grands équipements et infrastructures | 328 | |
| B4-1 | Schéma d'aménagement du Port de Bayonne | 30 | CRA |
| B4-4 | Observatoire départemental de la vie collégienne | 158 | CG64 |
| B4-5 | Développement du télétravail et des tiers lieux | 140 | CRA |

*TP : temps passé

| Code | Missions (lignes du programme d'activités) | TP | Pilote |
|--|---|------------|-------------|
| C - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES | | | |
| C1 | Accompagner les services des membres de droit | 38 | |
| C1-1 | Services de l'État | 6 | Etat |
| C1-2 | Services de la Région Aquitaine | 0 | CRA |
| C1-3 | Services du Département des Pyrénées Atlantiques | 10 | CG64 |
| C1-4 | Services de la Communauté d'agglomération Côte Basque Adour | 18 | ACBA |
| C1-5 | Services de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées | 4 | CAPP |
| C2 | Accompagner les communautés des communes | 185 | |
| C2-1 | Appui à la CC du Piémont Oloronais | 15 | CCPO |
| C2-2 | Appui à la CC du Seignanx - cahier de recommandations | 35 | CCSX |
| C2-3 | Appui à la CC de Nive-Adour - projet de territoire | 45 | CCNA |
| C2-4 | Appui à la CC d'Errobi - mobilité | 20 | CCE |
| C2-5 | Appui à la CA du Sud Pays Basque - bilan PLH | 60 | ASPB |
| C2-6 | Appui à la CC du Pays de Nay | 10 | CCNay |
| D - PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE | | | |
| D1 | Contribuer au dialogue entre les acteurs des territoires | 187 | |
| D1-1 | Animation d'un groupe d'échange - Mobilité Pays Basque/sud Landes | 8 | Partenariat |
| D1-2 | Animation d'un groupe d'échange - Mobilité en Béarn | 5 | Partenariat |
| D1-3 | Transfermuga (mobilité transfrontalière) | 114 | TECT / CRA |
| D1-4 | Étude de la mobilité dans l'espace littoral | 60 | DREAL |
| D2 | Développer les offres urbaines, interurbaines et régionales | 577 | |
| D2-2 | Contrats d'axe en Béarn - suivi / indicateurs | 38 | CRA |
| D2-3 | Contrats d'axe - appui à la réalisation d'un vademecum par les services régionaux | 0 | CRA |
| D2-4 | Contrat d'axe Nive | 0 | CRA |
| D2-5 | Accompagnement vers un schéma directeur départemental d'accessibilité | 12 | CG64 |
| D2-6 | Accompagnement des politiques de mobilité (schéma, transfrontalier) | 38 | CG64 |
| D2-7 | Accompagnement de la politique vélo-utilitaire du département | 4 | CG64 |
| D2-8 | Appui à la révision du PDU de l'agglomération bayonnaise | 122 | SMTACBA |
| D2-9 | Observatoire et suivi des politiques de mobilité de l'agglomération bayonnaise | 32 | SMTACBA |
| D2-10 | Appui à la mise en œuvre du schéma cyclable de l'agglomération bayonnaise | 18 | ACBA |
| D2-11 | Appui aux réflexions en lien avec la gare de Bayonne | 127 | ACBA |
| D2-12 | Appui à la révision du PDU de l'agglomération paloise | 174 | SMTUPP |
| D2-13 | Observatoire et suivi des politiques de mobilité de l'agglomération paloise | 12 | SMTUPP |
| E - DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE TERRITORIALE | | | |
| E1 | OBSERVATOIRE - 64 | 577 | |
| | OBS64 - développement des données numériques et géographiques | 262 | Partenariat |
| | OBS64 - animation du COTECH et des 4 groupes de travail thématiques | 149 | Partenariat |
| | OBS64 - Publications de l'observatoire et développement de la plateforme extranet | 166 | Partenariat |
| E2 | Observatoire départemental des loyers privés | 165 | Partenariat |
| E3 | Appui aux dispositifs d'observation régionaux (habitat...) | 13 | Partenariat |
| G - COMMUNIQUER | | | |
| G1 | Publications - Éléments de communication | 152 | Partenariat |

Pilote : premier partenaire intéressé

Partenariat : tout ou partie des membres

État : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil régional Aquitaine

CG 64 : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

CEPB : Conseil des Élus du Pays Basque

SMBSL : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne

et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

GIP littoral : Groupement d'intérêt public

SMTUACBA : Syndicat Mixte des Transports Urbains Côte basque-Adour

SMTUPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains Pau Pyrénées

ACBA : Agglomération Côte basque-Adour

CAPP : Agglomération Pau-Pyrénées

CCNA : Communauté de Communes Nive-Adour

CASPB : Agglomération Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV
Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

